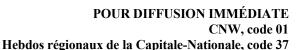
de la plage Jacques-Cartier à Québec





Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec

LE BAPE DONNE LA PAROLE AUX CITOYENS



Bureau

d'audiences publiques

Jébec 💀 🐼

sur l'environnement

Québec, le 7 janvier 2021 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec, présidée par M. Pierre André, annonce que la deuxième partie de l'audience publique se tiendra par mode numérique uniquement à compter du lundi 18 janvier 2021, à 19 h. Les personnes intéressées à déposer un mémoire ou à donner leur opinion verbalement sont priées de signifier leur intention auprès de la commission d'ici le 8 janvier 2021, à 16 h. Les mémoires doivent parvenir à la commission au plus tard le 13 janvier 2021 à 12 h.

Les séances seront retransmises en direct sur le site Web du BAPE et sur sa page Facebook. Elles pourront être ensuite consultées en différé.



CONSULTER

À compter du lundi 18 janvier 2021 DATE

HEURE

EN LIGNE www.bape.gouv.qc.ca

www.facebook.com/BAPEquebec/



Cette deuxième partie a pour but de permettre aux personnes, aux groupes, aux organismes et aux municipalités de donner leur opinion sur le projet et de faire des propositions en vue de l'améliorer.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE?



ENQUÊTER

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion. Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance des règles de participation en audience publique à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Participer ».



AVISER

Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire mais qui souhaitent s'exprimer sur le projet pourront donner leur opinion verbalement au cours de l'audience publique.

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE OU UNE OPINION VERBALE?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement doit en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Annie St-Gelais. Vous devez transmettre le formulaire en ligne Avis d'intention, disponible dans le site Web du BAPE au plus tard le 8 janvier 2021, 16 h. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, veuillez nous informer par téléphone en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

140, Grande Allée Est, bureau 650 Ouébec (Ouébec) G1R 5N6 Tél.: 418 643-7447 Sans frais: 1 800 463-4732 www.bape.gouv.qc.ca facebook.com/BAPEquebec

twitter.com/BAPE_Quebec

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 13 janvier 2021 à 12 h** en utilisant le formulaire en ligne **Dépôt de mémoire**, ou par la poste, au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6, à l'attention de M^{me} Annie St-Gelais. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à <u>berges-plage-jacques-cartier@bape.gouv.qc.ca</u>.

Conformément à la loi, le BAPE veille à la protection des renseignements personnels obtenus. Ainsi, par souci de protection des renseignements personnels, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte de votre mémoire, puisque le BAPE ne modifie pas les mémoires déposés. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission**. Les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leurs présentations devant la commission. Ils seront ensuite rendus publics dans le site Web du BAPE.

Où CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET?

Considérant la situation actuelle en tourant la COVID-19, l'ensemble du dossier est disponible uniquement en version électronique dans le <u>Registre des évaluations environnementales</u>, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents qui s'ajoutent au dossier au cours de l'audience publique seront disponibles <u>dans le site Web du BAPE</u>. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, au plus tard le 13 avril 2021. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour rendre public le rapport.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Annie St-Gelais, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Sophie-Anne Tremblay en composant le 581 925-0689 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : berges-plage-jacques-cartier@bape.gouv.qc.ca.

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale.

-30-

Source: Sophie-Anne Tremblay

Conseillère en communication 581 925-0689 ou 1 800 463-4732

berges-plage-jacques-cartier@bape.gouv.qc.ca.